



16 JUIN 2006

SS4

Alain GENTHON

Vice-président du Conseil Général

Chargé du Sport, de la Jeunesse et de l'Education populaire

Conseiller Général du canton de Saint Vallier

Contact Georges SAGNARD
Tél: 04 75 79 26 05 Fax: 04 75 79 27 32
Courriel: gsagnard@ladrome.fr

Réf: AG/GS/060518.351

Vos Réf:

Monsieur Philippe MARZOLF

Président

COMMISSION PARTICULIÈRE**DU DÉBAT PUBLIC**

26, boulevard Saint Roch

84000 AVIGNON

À Valence, le 18 mai 2006

Monsieur le Président,

Dans le cadre du Débat Public sur la Politique des Transports Vallée du Rhône et Arc languedocien, vous voudrez bien lire ci-dessous ma contribution concernant l'implantation d'une sortie d'autoroute dans la Galaure, sur l'autoroute A7, en cohérence avec une politique de sécurité et le développement économique du Nord Drôme.

Le tronçon d'autoroute entre CHANAS et TAIN L'HERMITAGE est l'un des plus long (31 kms) sans sortie et traverse une zone enclavée. Sur cette portion, le Col du Grand Bœuf est un des lieux les plus accidentogènes du département.

Pour permettre de gérer la sécurité au niveau de ce site, il convient d'offrir une solution alternative avec :

- une sortie A7 au Sud du Col du Grand Bœuf, à SAINT UZE, pour les flux venant du Nord ;
- la sortie existante de CHANAS, au Nord du Col du Grand Bœuf, pour les flux venant du Sud.

Cette solution offrirait des possibilités de stockage des camions sur 3 sites : ISARDROME, Le Col du Grand Bœuf et SAINT UZE. Un lien par une voirie départementale reliant ALBON et SAINT UZE permettrait le dégagement des véhicules bloqués.

La réalisation de cet échangeur de SAINT UZE devrait rester à la charge des Autoroutes du Sud de la France, le département financerait les gros travaux d'accompagnement.

D'une manière générale, le réseau autoroutier ne se doit pas uniquement d'être au service d'un trafic de longue distance, même si là est sa vocation première. Il doit aussi être au service des territoires qu'il traverse et des populations qui y vivent en offrant une accessibilité, une desserte toujours plus performante. L'interdistance de 31 kms constatée est, dans le cas présent, suffisamment élevée pour que l'idée de créer un diffuseur intermédiaire apparaisse séduisante.

En matière d'aménagement du territoire, cette sortie d'autoroute dans la Galaure constitue un enjeu déterminant pour l'ensemble du Nord Drôme, Isère et Ardèche.



Ce territoire possède de nombreux atouts. Une sortie d'autoroute permettrait de les mettre en synergie, de désenclaver ce territoire en le mettant en lien avec les infrastructures existantes, sur le point d'être réalisées ou en projet. Elle devrait faciliter l'accès, pour un large public, aux équipements collectifs.

J'espère que ces éléments de réflexion permettront de montrer l'importance de l'arrivée d'un échangeur autoroutier dans la sécurisation de l'autoroute A7 entre LYON et VALENCE et le projet de développement du Nord Drôme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain GENTHON